

04.08.2010 – 10:30 Uhr

Augmentations des tarifs dans les transports publics: Succès de l'intervention des associations communales à propos des cartes journalières des communes

Berne (ots) -

Les CFF et l'Union des transports publics renoncent à restreindre la validité des cartes journalières des communes comme ils l'avaient d'abord souhaité. L'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses saluent cette décision. Elles s'étaient vigoureusement opposées à cette mesure.

Au début de l'année, les entreprises de transports publics avaient annoncé leur volonté d'augmenter les tarifs pour décembre 2010. Il était notamment prévu de restreindre la validité des cartes journalières des communes durant la semaine. Elles n'auraient été valables qu'à partir de 9 heures et leur prix aurait été augmenté de 15%. L'Union des villes suisses (UVS) et l'Association suisse des communes (ACS) ont manifesté leur compréhension pour l'augmentation de tarif, mais ont clairement indiqué qu'elles refusaient que, dans le même temps, la durée de validité des cartes soit restreinte.

L'UVS et l'ACS sont intervenues officiellement auprès de l'Union des transports publics (UTP). Lors de rencontres successives avec des représentants de l'UTP et des CFF, elles se sont surtout opposées à la restriction de la durée de validité. Cette mesure aurait en effet enlevé pratiquement tout attrait aux cartes journalières des communes et aurait entraîné, de facto, leur suppression. Or cette offre est extrêmement appréciée du public.

L'UVS et l'ACS sont heureuses que leur revendication ait été suivie. Les autres restrictions prévues sont acceptables, pour autant qu'elles puissent être mises en oeuvre aisément pour les villes et les communes. Dans ces conditions, la carte journalière des communes reste une offre attractive pour la population.

Contact:

Renate Amstutz
Directrice de l'Union des villes suisses
Mobile: +41/79/373'52'18

Ulrich König
Directeur de l'Association des communes suisses
Mobile: +41/79/770'42'37